



toulouse
métropole

l'année 2024 a été l'occasion de...

EN MATIÈRE D'**ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE**

1 Renforcer la dynamique collective autour de la culture de l'égalité femmes-hommes

Une enquête interne menée auprès de 1200 agentes et agents a révélé que 70% considèrent l'égalité professionnelle comme un enjeu prioritaire et 58% souhaitent bénéficier de formation sur la thématique de l'égalité.

Il s'agit donc de **faciliter la sensibilisation, la formation et la mobilisation** de l'ensemble des personnels des directions autour des principaux objectifs du 2^e plan d'action ÉGAPRO femmes-hommes et diversités 2024-2026, pour disposer d'une base partagée de compréhension et d'engagement sur les enjeux d'égalité.

→ Un réseau interne de référentes et référents égalité femmes-hommes (80% de femmes et 20% d'hommes) a été constitué dans 66 directions. L'objectif est de développer une politique intégrée en matière d'égalité, en partageant les bonnes pratiques tant dans le domaine des politiques publiques que dans celui des ressources humaines.

2 Accentuer la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail

Consciente que **les violences sexistes et sexuelles restent un enjeu sociétal majeur**, la collectivité a renforcé ses actions en 2024 en mettant l'accent sur la prévention. L'information et la formation ont constitué les piliers essentiels de cette mobilisation.

→ Depuis 2021, plus de 1100 agentes et agents ont été formés pour savoir reconnaître et faire face aux violences sexistes et sexuelles au travail.

3 Prendre en compte la santé des femmes au travail

La santé menstruelle, encore trop souvent ignorée ou stigmatisée, constitue un enjeu de santé publique, d'égalité et de condition de travail.

1 femme sur 2 souffre de douleurs liées au cycle menstruel avec des symptômes et troubles parfois très incapacitants (7 millions de femmes souffrent de dysménorrhées).
→ Une équipe projet interne a réalisé une étude et fait une proposition pour la mise en place d'un dispositif de santé menstruelle qui sera déployé en 2025.

EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

1 Accélérer la territorialisation et la transversalité de la politique publique de l'égalité entre les femmes et les hommes

Le réseau politique public métropolitain s'appuie aujourd'hui sur une dynamique collective, inclusive et durable avec les directions métropolitaines et les communes. Cette organisation constitue un **levier essentiel pour répondre efficacement aux enjeux locaux** en partageant des outils, des ressources et des bonnes pratiques.

→ Ce réseau continue à se développer, il est constitué à ce jour de 57 directions et de 29 communes.

2 Adopter une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

La prise en compte de manière systématique des enjeux d'égalité dans l'ensemble des champs d'action métropolitains permet ainsi de mieux répondre aux besoins différenciés des habitantes et habitants et de **favoriser une métropole plus inclusive, équitable et innovante**.

→ Aménagement du territoire, mobilité, développement économique, politique de la ville, culture, sport, etc.

3 Déployer le dispositif de «lieux refuges» face à la réalité du harcèlement de rue et des violences sexuelles

Une personne majeure ou mineure ayant un sentiment d'insécurité dans la rue doit pouvoir se présenter dans un établissement identifié comme «*lieu refuge*» pour se protéger, se mettre à l'abri ou alerter.

→ Dans une démarche solidaire, le dispositif «*Ici, demandez Angela*» a été impulsé en 2023 sur le territoire de Toulouse Métropole. À ce jour, 15 communes l'ont déployé dans 450 lieux refuges.

2024 lancement du 2^e plan d'action ÉGAPRO femmes-hommes 2024-2026

4 objectifs clés pour un environnement plus égalitaire

Ancrer une culture de l'égalité

Soucieuse de consolider durablement la culture de l'égalité professionnelle, Mairie et Métropole ont formé **922 agentes et agents dans le cadre du plan de développement des compétences Égalité Diversité et Lutte contre les discriminations** et consolidé un réseau de **référentes et référents égalité** afin de diffuser les bonnes pratiques.

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST)

Dans une démarche de prévention des violences sexistes et sexuelles, la collectivité a:

- Renforcé son dispositif de signalement en mettant en place **4 référents VSST**;
- Poursuivi ses actions de sensibilisation et **formé 668 personnes avec 5 nouveaux formateurs et formatrices internes**;
- Intégré spécifiquement le risque VSST dans l'évaluation des risques professionnels.

Garantir des conditions de travail plus égalitaires

Une étude a été menée pour élaborer un futur dispositif de santé menstruelle (déploiement en 2025) prévoyant des aménagements temporaires de l'activité, des ajustements ponctuels d'horaires ainsi qu'un élargissement des possibilités de télétravail.

Assurer la transparence et valoriser les indicateurs clés

En 2024, les **principaux indicateurs de l'égalité professionnelle** ont été publiés sur le site de la collectivité et notamment le premier **Index ÉGAPRO de 87/100** (année 2023). Outil de suivi et d'amélioration continue pour garantir l'égalité au sein de la collectivité, l'Index reflète la volonté d'informer et d'agir pour une égalité réelle au sein de la collectivité.

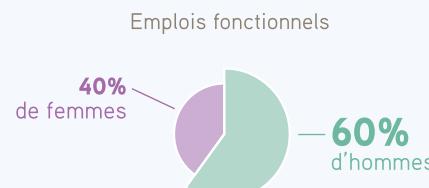
Quelques chiffres

issus du RSU 2024



Taux de féminisation par catégorie

56%	48%	21%
cat. A	cat. B	cat. C



Des métiers très genrés

77%	85%
de femmes dans la filière administrative	d'hommes dans la filière technique

Index ÉGAPRO femmes-hommes
87/100

Panorama de quelques contributions en matière d'égalité professionnelle

Le territoire Ouest a mis en place des quartes d'heure sécurité dédiés à la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail. Ces quartes d'heure sécurité sont rendus obligatoires à raison de deux quartes d'heure minimum sur l'année dans chacune des directions du territoire ouest. Ils sont animés par les manageurs et manageuses en lien avec l'assistant de prévention qui a conçu l'intervention.

La direction Ouvrages, Réseaux secs et Coordination Travaux, qui est une direction principalement masculine, a mis en place une newsletter **Égalité femmes-hommes** pour sensibiliser les agentes et agents à la thématique.

La direction générale des services à la population a conçu une version simplifiée, accessible et visuelle du code de conduite des agents et agentes de la collectivité, rappelant leurs obligations déontologiques. Le guide adopte les principes de l'écriture égalitaire. Les illustrations visent à être inclusives et à déconstruire les stéréotypes de genre.

Agir en faveur de l'égalité femmes-hommes, c'est toute l'année à travers des actions spécifiques

Le séminaire «Femmes-Aménagement urbain : pensez l'égalité d'usage»

L'aménagement urbain, longtemps pensé selon des normes masculines, tend aujourd'hui à intégrer une approche plus inclusive, notamment en prenant en compte les usages différenciés de la ville par les femmes. Penser l'égalité d'usage dans l'espace public, c'est reconnaître que les femmes n'y évoluent pas de la même manière que les hommes.

Toulouse Métropole, fortement engagé dans cette approche inclusive de l'espace public, a organisé le 14 octobre 2024 un séminaire «Femmes – Aménagement urbain : pensez l'égalité d'usage». Il ressort de cette journée, l'importance de travailler des espaces publics modulables et évolutifs afin que les femmes puissent être visibles, se sentir en sécurité, se déplacer et occuper l'espace.

Les journées internationales des femmes et filles de sciences

Toulouse Métropole soutient depuis 2018, l'association Les chemins buissonniers qui a pour but de promouvoir la place des femmes dans le milieu scientifique à travers un programme d'actions riche et diversifié des Journées Internationales des Femmes et Filles de Sciences qui s'est déroulé du 29 janvier au 18 février 2024. L'association sensibilise tous les publics dès le plus jeune âge à la déconstruction des stéréotypes de genre à travers des ateliers, quizz, expositions, témoignages, pièce de théâtre et conférences.

En 2024, l'association a sensibilisé 950 personnes dont 665 en milieu scolaire et périscolaire et 285 autres personnes sur des évènements «grand public».

La marche solidaire contre les violences à l'égard des femmes

Pour la première fois cette année, Toulouse Métropole a proposé aux 37 communes, à tous leurs partenaires institutionnels et associatifs et au grand public, de marcher collectivement afin de porter le message commun de non-tolérance aux violences à l'égard des femmes.

Organisée le 26 novembre, cette marche au départ de la place des Carmes à Toulouse s'est rendue jusqu'à la stèle érigée en mémoire des femmes victimes de violences, située Esplanade Alain-Savary, auprès de laquelle s'est tenu le temps de recueillement annuel en mémoire des victimes. Pour la deuxième année consécutive, des jeunes métropolitains ont lu des textes sur le sujet des violences faites aux femmes.

«Pour moi, il est essentiel de commencer dès l'enfance pour déconstruire ces stéréotypes de genre et changer les mentalités. J'encourage vivement les femmes à suivre leurs ambitions sans se limiter dans leurs choix d'études ou de carrières.»

Albane Chane-Sane
Femme scientifique,
commune de Saint-Orens

«J'ai été une rare femme dans ma promotion d'ingénieurs, j'encourage les femmes à dépasser les barrières : il faut oser, tenter, sans préjugé. Avec de la motivation tout est possible !»

Florence Rahal
Présidente de l'association
2 pied 2 roues, commune
de Cornebarrieu

Consciente de l'enjeu crucial que représente l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, Toulouse Métropole manifeste chaque année davantage son engagement à travers une politique intégrée de l'égalité et la mise en œuvre d'actions transversales. Cet enjeu d'une égalité de fait est au fondement de l'exercice de la citoyenneté. Ce rapport permet de constater les progrès notables réalisés, et d'affirmer, par une vigilance accrue et un engagement fort, la poursuite des travaux entrepris.

**«Les femmes doivent être présentes partout,
dans toutes les sphères, pour faire entendre
leur voix et changer la donne»**

Thérèse Clerc (1927 – 2006)

Militante féministe française, membre du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC). Elle a fondé notamment la Maison des femmes (2000), puis une Maison des Babayagas, un centre autogéré pour femmes âgées



TOULOUSE METROPOLE S'ENGAGE

toulouse
métropole

